

Article 21 du Règlement

Je voulais situer la question dans son contexte pour en venir à mon argument principal. Il nous appartient à nous, parlementaires, de surveiller de près les décrets, les règlements et les définitions qu'on nous remettra. Autrement, ceux qui les rédigent vont encore les présenter habilement à un ministre occupé, les faire approuver furtivement par le cabinet et les faire publier ensuite dans la *Gazette*, après quoi ils ont force de loi. Cela se produit à l'insu des parlementaires qui ne l'apprennent qu'un an plus tard, quand ils commencent à recevoir des plaintes. Puis-je dire qu'il est 13 h 30?

Le président suppléant (M. Charest): Comme il est 13 h 27, nous allons faire une pause jusqu'à 14 heures. Quand nous reprendrons l'ordre du jour, à 15 heures, le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) aura la parole.

(La séance est suspendue à 13 h 27.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE PROGRAMME ENTREPRISE ATLANTIQUE

ON CRITIQUE LES ARTICLES

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, le programme Entreprise Atlantique annoncé dans le budget de la semaine dernière n'est rien d'autre qu'un programme politique. Il n'est pas conçu pour lancer une nouvelle série de petites entreprises dans la région atlantique. Il ne fera rien d'autre que remplir les coffres des banques et des grandes entreprises.

Bientôt, nos bons amis, les banquiers des Maritimes, vont commencer à refuser les demandes de prêts, à moins que le gouvernement ne se porte garant de la dette. Pourquoi les banques devraient-elles prendre des risques que le gouvernement est on ne peut plus prêt à accepter? Comment déterminera-t-on les entreprises qui ont besoin de l'aide du gouvernement? Les banquiers se contenteront de faire porter les risques au gouvernement. Cela veut dire qu'ils pourront réduire leurs pertes et donc augmenter leurs profits.

De même, la garantie minimale est de \$250,000. Le gouvernement veut-il un cours accéléré sur l'économie de la région atlantique? Les petites entreprises de ma province, l'Île-du-Prince-Édouard, n'ont pas besoin d'une telle somme pour démarrer.

Si le gouvernement veut vraiment remettre l'économie des Maritimes sur pied, qu'il nous donne un programme réellement adapté à nos problèmes.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.

LES FINANCES**LECTURE D'UNE LETTRE ADRESSÉE AU PREMIER MINISTRE ET PORTANT SUR LES TAXES**

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je voudrais faire consigner au compte rendu officiel la lettre que voici:

«Monsieur le premier ministre,

Nous en avons par-dessus la tête. Nous protestons contre le prix de l'essence et les taxes qui sont trop élevés. Cette situation défavorise le tourisme à la fois canadien et américain et nuit à l'économie nationale, outre que ce prix élevé est injuste pour ceux qui doivent se servir de leur voiture pour se rendre au travail.

Votre gouvernement a accordé aux sociétés pétrolières un dégrèvement fiscal annuel de 2 milliards et demi de dollars; ces dernières l'en ont remercié en augmentant le prix à la consommation de leur produit. Qu'a fait le gouvernement fédéral pour les travailleurs canadiens? A compter du 1^{er} janvier, la taxe fédérale a été augmentée de nouveau.

On devrait ordonner à Petro-Canada de réduire ses prix pour tenir compte de la baisse du cours mondial du pétrole. Nous ne sommes pas d'accord pour que, par le biais de taxes sur l'essence, le gouvernement recueille des fonds pour assurer le service de la dette nationale. Les mesures fiscales du gouvernement en ce qui concerne l'essence sont injustes, inéquitables et inflationnistes, et nous nous joignons à ceux qui exigent qu'on les modifie.

Cette lettre m'a été envoyée par le président de la section syndicale 1005, M. Ray Silenzi, et elle porte la signature du secrétaire, Ed Sutherland et de centaines de membres.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Pas plus de soixante secondes.

* * *

LE BUDGET

ON APPUIE LES DISPOSITIONS

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, en septembre 1984, les Canadiens ont sagement décidé qu'ils en avaient assez de la gabegie gouvernementale, de la prodigalité dans les dépenses publiques et de la dette nationale qui croissait trois fois plus vite que l'économie.

L'électorat a eu raison de faire confiance à un nouveau gouvernement conservateur. Sans réduire les services nécessaires, le budget a mis de l'ordre dans les dépenses. Efficacité, économie et discernement voilà les mots-clés retenus par le ministre des Finances (M. Wilson) qui traite l'argent des contribuables avec le même respect que si c'était le sien.

Avec toutes ces mesures, au début des années 90 notre dette sera stabilisée et le déficit budgétaire aura disparu.

Grâce au ministre des Finances, l'ordre règne à nouveau dans nos finances publiques.

* * *

LE PROGRAMME ENTREPRISE ATLANTIQUE

ON APPUIE LES ARTICLES

M. W. R. Bud Jardine (Northumberland-Miramichi): Monsieur le Président, contrairement à ce que dit le député d'Egmont (M. Henderson), les nouvelles mesures budgétaires, annoncées mercredi dernier, favorisent la croissance économique des provinces de l'Atlantique.